

**ACTUALITÉS**

**Bilan Météorologique** P.1

**Ravageurs** P.2

Pucerons, Acarien *Penthaleus major*

**Maladies** P.3

Alternaria, Mildiou

Des dégâts liés aux températures froides et aux gelées sont observés sur les cultures. Attention ces dégâts peuvent être la porte d'entrée pour certaines maladies.

Il y a peu de ravageurs dans les parcelles, on observe quelques pucerons sous les abris.

Les conditions climatiques actuelles (température douce et humidité) sont favorables au développement des maladies sur les cultures : mildiou, botrytis,... Surveillez vos cultures et aérer les abris.

## BILAN MÉTÉOROLOGIQUE

Source : Weather Measures

	Pluviométrie 2022 mm (S 50)	T min (S 50)	T max (S 50)
Allonnes (49)	441,5 mm (+10)	-5,5°C	10,6°C
Challans (85)	543,6 mm (+8,3)	-3,5°C	11,2°C
St-Philbert-de-Grand-Lieu (44)	581,2 mm (+13,1)	-4,5°C	10,9°C
La Planche (44)	562,6 mm (+8,3)	-4,1°C	10,1°C
Laval (53)	550,9 mm (+5,7)	-4,2°C	8,7°C
La Roche-Sur-Yon (85)	493,9 mm (+6,3)	-4,1°C	12,9°C
St-Mathurin-sur-Loire (49)	418,6 mm (+4,8)	-5,7°C	11,3°C

Quelques précipitations sont survenues en semaine 50 dans la région. On note également une remontée des températures, notamment en fin de semaine. Des conditions très douces pour la saison sont prévues en semaine 51 avec des températures supérieures à 8°C. Aucune gelée n'est donc prévue pour la semaine à ve-

nir. Des précipitations plus importantes qu'en semaine 50 sont annoncées sur l'ensemble de la région. Ces conditions douces et humides sont très favorables au développement de maladies et de certains ravageurs, soyez donc vigilants.

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

**ABONNEMENT BSV**

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)
- [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)
- [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv>

# RAVAGEURS

## Alliums



Dans le 49, en semaine 51, on ne relève aucune nouvelle attaque de ravageur.

Les dégâts observés dans certaines parcelles de poireau et d'oignon sont le résultat d'anciennes attaques de thrips, teigne ou mineuse.

Il y a peu de risque pour les cultures en cette fin d'année 2022.

## Brassicacées



Les **altises** provoquent toujours des dégâts sur respectivement 30 à 40% des navets à Dénézé-sous-Doué (49) et Ste-Gemmes-sur-Loire (49).

Les températures plus douces de la semaine 51 pourraient être favorables à l'activité de ce ravageur sous abri.

On note également la présence de quelques **aleurodes** sur 5% des choux à Dénézé-sous-Doué (49) en semaine 51.

Malgré les températures très froides et les gelées des semaines passées, les **pucerons** sont toujours présents sous abris, avec une très faible pression cependant. En semaine 50, on nous signalait la présence de pucerons cendrés sur 10% des plants de choux à Dénézé-sous-Doué (49) et à Saumur (49). Des momies ont par ailleurs été observées, les parasitoïdes sont donc toujours actifs.

En semaine 51, les pucerons sont présents sur 30% des plants de navet à Saumur (49).

En semaine 51, des dégâts de **mineuse** (galeries) sont observés sur 30% des plants de navet à Dénézé-sous-Doué (49).

L'activité des **mouches des cultures légumières** est au ralenti avec les températures basses de ces dernières semaines. Aucune **mouche du chou et des semis** n'a été capturée en semaine 51 dans les parcelles de brassicacées suivies au sein du réseau.

## Carotte

En semaine 51, la **mouche de la carotte** n'est pas présente dans les parcelles de carotte suivie à Saumur (49), Dénézé-sous-Doué (49) et Ste-Gemmes-sur-Loire (49).

## Salades : Laitue - Epinard

A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), on nous signale la présence de **l'acarien *Penthaleus major***. La pression reste faible pour le moment avec 5% des plants de laitue présentant des attaques. Surveillez vos cultures car cet acarien peut provoquer d'importants dégâts sur de nombreuses espèces de cultures légumières : radis, carotte, épinard,...

En semaine 51, les populations de **pucerons** se maintiennent sur les cultures sous abri.

En parcelle de salade, on relève des individus sur 5 % des plants à Ste-Gemmes-sur-Loire (49), 10% à Dénézé-sous-Doué (49) et 25% à Longué-Jumelles (49). A Saumur (49) et Villebernier (49), ce ravageur n'est pas présent sur la culture.

En parcelle d'épinard, 50% des plants sont touchés à Ste-Gemmes-sur-Loire (49). On observe également des momies et champignons entomopathogènes. Les auxiliaires sont restés actifs malgré les températures froides recensées ces dernières semaines.

En semaine 51, des dégâts provoqués par les **noctuelles** sont toujours observés sur les cultures de laitue et épinard : 5% des plants de salade présentent des attaques à Ste-Gemmes-sur-Loire (49). Sur ce même site, on observe également des dégâts sur épinard. A Dénézé-sous-Doué (49), des attaques sont visibles sur respectivement 30 et 40% des plants de laitue et d'épinard.



Dégâts de l'acarien *Penthaleus major* et individu sur culture d'épinard. Crédit photo : CDDL

# MALADIES

## Alliums

Depuis plusieurs semaines, l'**alternaria** est présent dans certaines parcelles de poireau suivies au sein du réseau. On relève des symptômes sur 80% des plants de poireaux à Ste-Gemmes-sur-Loire (49) et sur 5% à Dénezé-sous-Doué (49).



Le **mildiou** s'installe dans les parcelles d'oignon : la pression est faible avec 10% de plants atteints à Dénezé-sous-Doué (49) et 5% Ste-Gemmes-sur-Loire (49). Attention, la pression pourrait augmenter avec les températures douces et l'humidité actuelle. Restez vigilant.

## Brassicacées

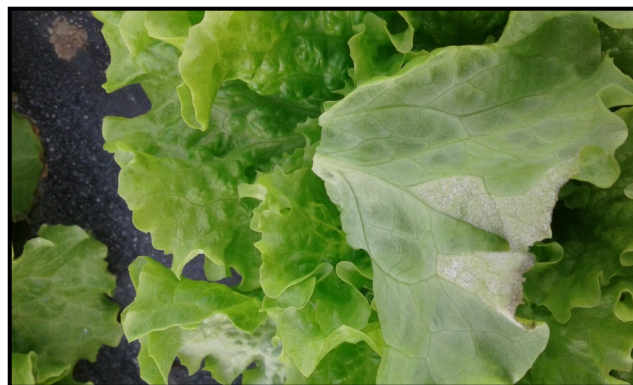
Le **mildiou** est présent dans les parcelles de brassicacées. En semaine 50, des attaques étaient observées sur 5% des plants de navet à Ste-Gemmes-sur-Loire (49). En semaine 51, cette maladie provoque des dégâts sur 20% des plants de navet à Dénezé-sous-Doué (49). Les conditions climatiques de cette semaine sont favorables au développement du mildiou dans les parcelles déjà touchées. Surveillez vos cultures et aérer vos abris.

## Salades : Laitue-Mâche-Epinard

En semaine 51, l'**oïdium** est toujours présent dans les parcelles de salade. On observe des attaques sur 65% des plants de laitue à Longué-Jumelles (49) et sur 20% des plants de mâche à Dénezé-sous-Doué (49).

Le **mildiou** provoque des dégâts dans la parcelle d'épinard suivie à Dénezé-sous-Doué avec 20% des plants présentant des attaques.

Le **botrytis** s'installe également dans les parcelles de salade à Ste-Gemmes-sur-Loire (49) avec 5% des plants présentant des attaques. La pression reste faible pour le moment.



Mildiou sur laitue. Crédit photo : CDDL

# Bonnes fêtes de fin d'année



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2022  
PAYS DE LA LOIRE



**Rédacteur :** Cécile SALPIN - CAPDL - CDDL - cecile.salpin@pl.chambagri.fr

Juliette LALLEMAND - CAPDL - CDDL - juliette.lallemmand@pl.chambagri.fr

**Directeur de publication :** Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

**Groupe technique restreint :** CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ.



**Observateurs :** CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - CLAUSE - Terrena Semences - Vilmorin - CNPH La Ménitré - Maraichers.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.*

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.